



Ecole St Joseph

Dossier de rentrée 2020/2021



5 rue du château d'eau
85540 St Vincent sur Gra
Tél :02-51-98-91-84

Email: ec.stvincentsurgraon.st_joseph@ddec85.org
Site internet: stvincentsurgraon-stjoseph.fr

Présentation et Fonctionnement de l'établissement

1- Les horaires

7h00-8h30	Service de garderie
8h30	Début de l'accueil dans les classes pour tous les élèves
8h45	Début des cours pour l'ensemble des élèves
12h30 (12h15 pour les maternelles et CP)	Pause déjeuner
13h15	Coucher des PS/MS
13h45	Reprise des cours
16h15 (16h00 pour les maternelles et CP)	Fin des cours
16h30-18h45	Service de garderie

L'accueil et la sortie des élèves s'effectuent dans la classe de chaque enfant. L'école sera fermée à partir de 8h45. En cas de retard, il faudra attendre que l'on vienne vous ouvrir.

Les élèves seront accueillis dans leur classe à partir de 8h30 le matin et 13h30 (13h15 pour les plus jeunes) l'après-midi (pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine).

Dans un souci de surveillance, sécurité et respect du fonctionnement établi au sein de l'établissement, je vous remercie de respecter ces horaires et de venir conduire ou chercher votre enfant au sein de sa classe.

2- Temps de soutien deux fois par semaine

<u>Soutien</u> : pour les enfants qui présentent des difficultés dans certains apprentissages scolaires. Ce temps vous sera proposé par les enseignantes.	16h30 à 17h00
---	---------------

3- La garderie

Un service de garderie est désormais un service proposé par la municipalité. Vous pouvez y déposer votre enfant à partir de 7h00 le matin jusqu'à 8h30 (l'accueil se fait ensuite dans les classes) ainsi que le soir de 16h30 à 18h45. Les factures de garderie vous seront désormais transmises par mail.

4- La structure pédagogique

Pour la rentrée 2020, l'école ouvre une sixième classe avec un effectif de 132 élèves. Voici la structure pédagogique pour la rentrée 2020-2021.

Les enseignants :		Les membres du personnel :	
- Enseignant(e) non nommé à ce jour	Classe PS-MS (lundi et mardi)	- Flavie AUCHER	ASEM classe PS/MS, garderie, entretien
- Claudie GUMY	Classe PS-MS (jeudi et vendredi)		
- Julie MONNERON - Catherine EGROT-CLERC(le jeudi)	Classe MS-GS-CP Décharge de direction	- Aline PATARIN	ASEM MS/GS/CP, garderie
- Juliette GUERRY	Classe GS-CP	- Magalie DELAVERGNE	Garderie, cantine, entretien
- Stéphanie DUBOIS	Classe CE1-CE2	- Gaëlle REAL - Pascaline MAILLARD	Auxiliaires de Vie Scolaire
- Stéphanie MAILLET	Classe CE2-CM1	- Sandrine TEXIER	Auxiliaire de Vie Scolaire
- Amélie GODERE	Classe CM1-CM2	- Nathalie	Cuisinière
		Chantal TRINEAU	Cantine
- Sabine BROSSARD	Enseignante spécialisée intervenant pour les élèves en difficultés	Les catéchistes bénévoles:	
		Groupe CE1 : J-Baptiste PATARIN Groupe CE2/CM : Jacqueline MARIONNEAU, Mariette TRINEAU – Christelle FORGERIT	
Animateur sportif :			
- Tony PROQUIN	Educateur sportif auprès des élèves	Prêtre de la paroisse : Olivier BLENEAU	

	CM une fois par semaine	
--	----------------------------	--

5- La liaison parents/enseignants

Votre place de parent est essentielle durant toute la scolarité de votre enfant tant pour lui apporter un cadre rassurant avec un ensemble de valeurs que pour l'accompagner à grandir, s'épanouir,...

Différents temps de réunions vous seront proposés dans l'année, votre présence est importante.

- Les réunions de parents d'élèves proposées en début d'année sont des moments importants à ne pas rater. C'est l'unique réunion de l'année où chaque enseignant explique de manière détaillée le fonctionnement de la classe, les projets d'année, le quotidien de votre enfant à l'école.

- Le cahier de liaison permet d'établir un contact régulier entre les parents et l'enseignant de votre enfant. Il vous permet également d'avoir toutes les informations sur les sorties scolaires, vie de l'école .

Je vous demande donc de le consulter très régulièrement.

- Les rendez-vous individuels avec l'enseignant de votre enfant.

- Le site internet de l'école vous permet de suivre et d'obtenir un certain nombre d'informations (activités dans les classes, vie de l'école, annonce des manifestations, ...). Régulièrement mis à jour, c'est également pour vous l'occasion de découvrir le travail effectué par vos enfants.

D'autre part, je vous invite à prendre rendez-vous dès lors que quelque chose vous inquiète, perturbe, pose questions. L'équipe enseignante est la mieux placée pour répondre aux questions qui relèvent de la vie de votre enfant à l'école.

➤ Le projet éducatif de l'établissement :

Le projet éducatif de l'école St Joseph s'articule autour de trois orientations :

1/ L'école St Joseph : Un lieu où grandir et s'épanouir !

Nous veillons à ce que chacun se sente accueilli, trouve sa place et puisse grandir dans la confiance. L'école St Joseph a le souci de tous les élèves, notamment ceux qui ont des difficultés.
Nous souhaitons rendre nos élèves acteurs, les mettre en situation de responsables en encourageant la prise d'initiatives et la persévérance.

2/ L'école St Joseph : Un esprit ouvert !

Dans le respect, nous découvrons, connaissons, apprenons, les différences entre nous, en classe et dans le monde. Nous mettons en place des actions concrètes pour apprendre ailleurs et autrement (classe découverte, défis entre écoles, échanges interclasses, visites d'intervenants extérieurs, sorties scolaires).

3/ L'école St Joseph : Un ensemble de partenaires !

Nous souhaitons instaurer au sein de l'établissement un véritable climat de confiance entre les différents partenaires en favorisant le dialogue et la communication (enfants, familles, enseignants, personnels, associations, catéchistes). Pour suivre cet objectif, nous favorisons le travail en équipes en tenant compte des talents de tous. Chacun doit pouvoir s'affirmer sans s'imposer.

➤ Le projet pastoral de l'établissement

L'école privée Saint Joseph est un établissement catholique d'enseignement ouvert à tous. Il s'inscrit dans la lignée de l'enseignement Catholique et veut ainsi accueillir les enfants en leur proposant ses valeurs, dans le respect des convictions de chacun. Dans notre école, nous souhaitons :

1/ Promouvoir un climat fraternel

fondé sur le respect mutuel des personnes, entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes qui les encadrent, avec le soutien des parents, créant ainsi une communauté éducative.

2/ Permettre de s'approprier un héritage culturel

par la découverte de nos racines chrétiennes et de l'histoire des religions.

3/ Mettre en valeur des temps forts de la vie de l'Eglise

en se basant sur le calendrier et les fêtes liturgiques. Chaque classe vit des temps de réflexion et d'échanges en s'appuyant sur les grandes fêtes de l'année liturgique. Pour ce faire, nous disposons d'une heure par semaine que nous récupérons sous la forme d'un quart d'heure supplémentaire chaque jour. Des célébrations ou des rencontres réunissent les classes pour Pâques, Noël, .

4/ Cultiver la notion de générosité et solidarité

dans un souci d'ouverture et par le soutien de projets divers.

5/ Inviter à découvrir la paroisse de Saint Jacques du Val Graon

Chaque famille est invitée à rejoindre la paroisse lors des messes ou à la maison paroissiale. Les élèves qui veulent se préparer au baptême ou à la première communion peuvent le faire en lien avec la paroisse. Vous pouvez contacter la paroisse sur le site suivant : <http://www.paroisse-moutiers.fr/> Notre école offre de nombreux services pour approfondir sa foi : la catéchèse du CE1 au CM2, l'éveil à la foi des enfants de 3 à 7 ans .

5/ Les temps forts de l'école Saint Joseph

❖ La catéchèse CE1 au CM2 :



- **Visite de l'église** : une découverte des lieux pour certains, un approfondissement pour d'autres...
- **Des outils** : un classeur par élève avec de modules étudiés chaque année : « Dieu sauve et libère » et « Dieu ouvre un chemin ».

- **Des temps privilégiés** : par petits groupes avec des catéchistes, afin de permettre des échanges constructifs (pour parler de la confiance en soi par exemple).
- **Des actions** : une école engagée dans des causes. Par exemple, un cross, organisé avec le secteur, pour soutenir l'Association ELA.



❖ L'éveil à la foi PS au CP :



- **Des temps forts** : un regroupement des classes pour partager un moment par exemple : « que c'est beau la vie ! ». Les groupes sont mélangés et ainsi les enfants se découvrent dans d'autres circonstances.



- **Des outils** : cadeaux de Dieu. C'est un outil très riche et adapté aux enfants constitué d'un chevalet, d'un CD, de jeux, ...

- **Des actions** : une école engagée dans des causes. Par exemple, une matinée sportive, avec les classes mélangées, pour soutenir l'Association ELA.



Organisation de l'école

1- Sorties

En dehors des heures de garderie, l'accueil et la sortie des enfants se font dans les classes. Par mesure de sécurité, nous vous demandons de venir chercher votre enfant dans sa classe. Pour les plus grands qui rentrent seuls, une autorisation de sortie non-accompagnée est demandée (cf. fiche jointe).

Tout changement inhabituel concernant ces sorties (enfant qui prendrait ou ne prendrait plus le car, qui resterait à la garderie, qui serait ramené par une personne autre que d'ordinaire,...) devra nous être signalé afin d'éviter toute erreur. Une pièce d'identité sera demandée aux personnes qui ne fréquentent pas l'école et viennent chercher un enfant pour la première fois.

2- Transport scolaire

Le transport scolaire est un service assuré par la municipalité. Pour toute question organisationnelle, je vous remercie donc de bien vouloir vous adresser en mairie.

3- Médicaments

Sauf cas exceptionnel, il est interdit de donner des médicaments à un élève, il est donc inutile d'en transmettre à l'enseignant. Pour tout problème, merci de m'en faire part.

Un PAI est mis en place avec le médecin scolaire pour les enfants qui nécessitent des soins, médicaments régulièrement ou pour les allergies avérées.

4- Absences

En inscrivant votre enfant au sein de l'établissement, vous vous engagez à ce que votre enfant vienne à l'école de manière assidue. En ce sens, toute absence doit être signalée et justifiée. Les absences pour motifs personnels (vacances,) ne sont pas appréciées et ne rentrent pas dans les valeurs que l'école souhaite transmettre.

Il est important de prévenir et [d'apporter un justificatif](#) car l'école se doit de justifier de l'absence de l'élève lors d'un passage de l'inspecteur de l'éducation nationale.

L'article L131-8 du code de l'éducation définit les absences autorisées :

- la maladie, notamment si elle est contagieuse
- la tenue d'une réunion solennelle de la famille (mariage, enterrement,)
- un problème de transport pour se rendre à l'école
- l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (organisation en lien avec un déplacement professionnel)

En dehors de ces cas définis par la Loi, les absences ne sont pas autorisées.

En cas d'absences non justifiées, non averties et/ou répétées (plus de 4 demi-journées par mois) une information sera transmise à la Direction Académique de Services de l'Éducation Nationale qui adressera un avertissement aux responsables légaux de l'enfant.

Vous comprendrez aisément que ces mesures ont pour objectifs de garantir le bon fonctionnement de l'établissement et de respecter le travail de l'équipe éducative au service des élèves.

Je vous remercie donc de la rigueur dont vous saurez faire preuve sur ce sujet.

5- Discipline générale

Dans l'intérêt de tous, il est demandé :

- de respecter l'heure de début des cours et activités en classe.
- d'apporter soin et application à son travail personnel. Ce travail devra être réalisé dans les délais demandés par les enseignants. Les parents, tuteurs devront être vigilants par rapport au travail produit à la maison.
- d'avoir un comportement et une humeur qui ne gênent pas les cours.
- de respecter les locaux, le mobilier, le matériel pédagogique et les manuels scolaires.
- de respecter le matériel de ses camarades ainsi que le sien.
- de mettre les détritrus et les papiers dans les poubelles ou bacs de tri prévus à cet effet.
- de venir à l'école avec le matériel demandé (cf liste de fournitures) et uniquement celui-ci (de septembre jusqu'à la fin de l'année scolaire).

-de porter une tenue vestimentaire correcte et décente, attendue en milieu scolaire. Les jupes et les shorts ne doivent pas être plus courts que mi-cuisses, pas de fines bretelles ou dos-nu. Les chaussures doivent être adaptées pour courir, faire du vélo .et doivent bien maintenir les pieds, notamment chez les plus jeunes élèves.

6- Rentrée des PS1

Pour pouvoir inscrire votre enfant dans l'école, il faudra que l'enfant :

- ait 3 ans

7- Les différentes associations de l'école

Associées à l'équipe éducative, deux associations (l'OGEC, l'APEL) permettent à l'école Saint Joseph de préserver un cadre de travail et d'épanouissement agréable.

Ces associations sont composées de personnes bénévoles.

Vous trouverez dans les pages suivantes un descriptif de chacune d'entre elles.

N'hésitez pas à vous renseigner sur l'étendue de leurs objectifs et de leurs actions, notamment lors de l'assemblée générale au mois de novembre ! Tout au long de l'année, si vous êtes intéressés par une de ces associations n'hésitez pas à venir voir les parents bénévoles ou les enseignants ! Nous avons besoin de l'aide de tous

Organisation entrée et sortie école

1- L'école

A partir de la rentrée 2020 :

- Les enfants seront accueillis dans la cantine pour la garderie du matin et du soir (comme les années précédentes)
- Les deux services de cantine vont reprendre :
 - o 12h15-13h00 : pour les enfants de maternelle et CP
 - o et 13h00-13h45 : pour les enfants de CE1 à CM2.
- L'accueil du matin, l'entrée et la sortie du midi, la sortie du soir se feront par l'entrée de la cantine.
- Le portail bleu à l'avant de l'école sera à prendre uniquement pour des imprévus de la journée.

2- Construction du Pôle maternel

Pour la rentrée prochaine, malgré la crise sanitaire, le nouveau pôle maternel sera prêt. Aussi, quelques changements auront lieu dans l'accueil des élèves comme suit :

- Les élèves de CM2 feront leur rentrée dans la classe côté rue (ancienne classe de Julie Monneron).
- Les PS/MS feront leur rentrée dans la nouvelle classe, côté Pôle Maternel.
- Les MS/GS/CP feront leur rentrée dans la classe côté Pôle Maternel (ancienne classe de Claudie Gummy)

Il a pour objectif d'assurer :

- Le fonctionnement de l'école (personnel non enseignant, garderie, consommables)
- Les investissements (mobilier, immobiliers et divers matériels)

➤ Le bureau :

- Le Président – Mr Potier Freddy
- Le Vice-Président : Mr Patarin Jean-Baptiste
- La Secrétaire – M.Poirier Tanguy
- Le Secrétaire adjoint– M. Delavergne
- La Trésorière – Mme Traineau Anne-Sophie
- Le trésorier-adjoint – Mr MORINEAU Stéphane et trésorier des fêtes : Potier Roland

➤ Rétributions scolaires

La participation des familles pour les rétributions s'élève à 26€ par mois et par enfant. Cette somme est utilisée pour :

- rembourser des emprunts (travaux de bâtiments) et réaliser un nouveau projet immobilier.
- assurer le fonctionnement des différents services départementaux de la D.E.C (secrétariat, gestion, psychologie, animation),
- verser une indemnité de fonction aux directeurs et une indemnité de départ à la retraite aux enseignants,
- alimenter la caisse de solidarité qui permet de donner une aide aux écoles qui font de gros travaux.

➤ Garderie

C'est désormais un service municipal. Pour tout renseignement, s'adresser directement en mairie.

➤ Facturation

Un échéancier des paiements des rétributions vous sera adressé en début d'année dans le cahier de liaison de votre aîné. L'O.G.E.C est à votre écoute pour toute(s) difficulté(s) qui pourrait(ent) survenir,

Grâce à l'effort de tous, lors des fêtes et des « journées travaux », nous pourrons continuer à faire évoluer l'école et maîtriser la hausse des tarifs.

L'APEL

Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre.

Ses objectifs sont les suivants :

➤ Représenter les familles auprès de la Direction, dans les Conseils d'école, d'établissement, de classe ;

➤ Réfléchir sur le fonctionnement de l'école et ce que nos enfants y vivent, répondre à vos interrogations ou préoccupations ;

➤ Participer financièrement aux projets de classe ;

➤ Organiser des conférences ;

➤ Défendre les intérêts de l'enseignement catholique, sachant que le gouvernement ne tient compte que du nombre d'adhérents à l'A.P.E.L

➤ Le bureau :

- La Présidente – Mme Chabot Julie
- La Vice-Présidente – Mme TRAINÉAU Adeline
- La Secrétaire – Mme POTIER Anne
- La Trésorière – Mme Roblin Carole

Adhérer à L'APEL c'est soutenir les actions et la vie de l'école St Joseph (avec la possibilité, si vous le souhaitez, d'assister aux différentes réunions proposées au sein de l'établissement) mais c'est aussi soutenir l'enseignement privé au niveau départemental, académique et national. Pour devenir adhérent, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion joint dans ce dossier.